



Association pour un canton de l'Arc jurassien
www.canton-arc.ch

Communiqué

Un échec porteur

L'association pour un canton de l'Arc jurassien a pris connaissance avec regret de l'échec du projet de collaboration de Neuchâtel et du Jura dans les domaines du chimiste cantonal et du vétérinaire cantonal.

L'idée de délégation de tâches entre cantons était ici intéressante. Et, contrairement à ce qu'affirme le communiqué officiel, elle aurait assurément permis d'offrir de meilleures prestations et d'améliorer l'efficacité de l'administration.

L'interruption de ce projet a le mérite de mettre en lumière les obstacles qui se dressent sur le chemin des collaborations intercantionales. Elles sont difficiles à construire. Elles suscitent la méfiance des parlements qui se sentent dépossédés de leurs compétences. Elles butent sur des questions de personnes ou échouent sur un attachement à la souveraineté.

Ces défauts sont les mêmes que ceux qui affectent les collaborations intercommunales. Ils doivent conduire, comme pour les communes, à la conclusion qu'il est préférable de réduire le nombre de d'acteurs et de décideurs que d'augmenter celui des collaborations.

Pour des cantons, trop petits pour offrir des prestations optimales à leur population, chercher refuges dans les collaborations multiples n'est pas une solution durable. Leur gouvernance est problématique. Ces collaborations engendrent en effet des structures difficiles à contrôler. Elles sont source de conflits, chacun pouvant estimer payer trop pour ce qu'il reçoit, comme on le voit en matière de promotion économique.

Si les collaborations restent nécessaires, elles gagneront à se faire entre moins d'acteurs. Réunir Jura, Jura bernois et Neuchâtel améliorera d'un seul coup les performances de l'Arc jurassien mieux que ne pourront le faire un entrelacs de collaborations.

La Chaux-de-Fonds, le 8 mai 2012